

COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUN 2024**

N°DCM-2024-054

OBJET :

FINANCES

Tarifs du centre nautique
Aquadombes / Yves Clayette

Au 1^{er} septembre 2024

Membres en exercice : 27
Membres présents : 20
Membres votants : 27

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-quatre juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 18 juin 2024, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

Etaient présents :

M. MATHIAS - M. PERREAULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - Mme BAS-DESFARGES - M. MORIN - M. MARTINON - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - Mme CARLOT-MARTIN - Mme BROCHARD - M. DI CARLO - Mme BUJALANCE MERLIN - M. GINDRE - Mme FETTET-RICHONNIER - M. JANNET - M. LEGRAS - Mme COLLOVRAY - M. FROMONT.

Absents ayant donné un pouvoir :

Mme ROBIN représentée Mme BAS-DESFARGES - Mme COUTURIER représentée par M. DI CARLO - M. DECOMBLE représenté par M. MARTINON - M. POCHON représenté par M. MORIN - M. DUPUPET représenté par M. JACQUARD - Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX - Mme D'ALMEIDA représentée par M. JANNET.

Absent : néant.

Madame Sylvie RAVOUX est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

* * *

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que le contrat de délégation de service public pour la gestion d'Aquadombes, signé le 1^{er} juillet 2022 avec le groupe Equalia, prévoit une indexation de la grille tarifaire en fonction de l'évolution des charges salariales, des coûts du gaz, de l'eau et de l'électricité, et d'autres charges diverses ;

Vu le calcul de l'indexation effectué le 26 avril 2024 et faisant apparaître une hausse globale de 0,04 % ;

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (27 voix pour),

APPROUVE les nouveaux tarifs d'Aquadombes, à compter du 1^{er} septembre 2024, comme suit :

.../...

	Période scolaire			Grandes vacances	
	RESIDENT	NON RESIDENT	ECOLE CCD	RESIDENT	NON RESIDENT
Unitaire adulte	6,00 €	7,40 €		7,40 €	8,40 €
unitaire enfant	4,75 €	6,00 €		6,00 €	7,40 €
3 ans					
10 entrées adultes	53,10 €	65,45 €		65,45 €	74,60 €
10 entrées réduit	41,60 €	53,65 €		53,60 €	65,50 €
Pack Famille	16,80 €	20,80 €		20,80 €	24,10 €
Groupe / HANDI	4,10 €	5,35 €		5,15 €	6,60 €
CE Piscine adulte	230,90 €	298,00 €		230,90 €	298,00 €
CE Piscine enfant	209,60 €	267,70 €		209,60 €	267,70 €
CE Bien être	521,90 €	651,90 €		521,90 €	652,10 €
Evenement / manif	12,90 €	13,55 €		12,90 €	13,50 €
Anniversaire	107,70 €	130,00 €			
Forfait semaine camping	19,30 €			19,30 €	
BE	13,50 €	16,80 €		16,10 €	19,90 €
réduit	11,30 €	14,00 €		13,40 €	16,60 €
10 entrées BE	116,55 €	151,10 €		138,50 €	179,10 €
PASS AQUATIQUE	23,75 €	27,30 €		23,70 €	27,25 €
PASS MATINAL	31,60 €	37,70 €		31,60 €	37,70 €
PASS SPORT	42,50 €	49,90 €		42,50 €	49,90 €
PASS PLENITUDE	46,20 €	55,90 €		46,30 €	55,90 €
PASS AQUADOMBES	54,70 €	62,10 €		54,70 €	62,20 €
1 séance gym / bike	16,20 €	19,50 €		16,20 €	19,50 €
10 séances	135,30 €	163,45 €		135,30 €	163,50 €
10 séances BB nageurs / JA	121,80 €	145,50 €		121,80 €	145,50 €
1 séance BB / JA	13,50 €	16,80 €		13,50 €	16,80 €
EDN	298,00 €	359,00 €		298,00 €	359,00 €
STAGE	70,00 €	80,00 €		70,00 €	80,00 €
Réduit stage EDN	55,50 €	56,00 €		56,00 €	55,50 €
1er degré (avec encadrement)	87,30 €	131,60 €	131,60 €		
1er degré (sans encadrement)			97,30 €		
2nd degré	81,00 €	94,20 €			
MNS 1H	42,50 €				
Ligne d'eau 1h	34,00 €				
Location espace	431,00 €				
Bassin 1H	207,50 €				
Location centre aquatique journée	1 860,70 €	2 095,00 €			

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de cette décision.

Ainsi délibéré le 24 juin 2024
Le Maire,
Patrick MATHIAS

Acte rendu exécutoire après :
Affichage ou notification
Le : 28 JUN 2024

Et dépôt en Préfecture
Le : 28 JUN 2024



Pour extrait conforme.
Au registre sont les signatures.